



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0901

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Acquisition d'une étude sur les enjeux des données de l'énergie et le positionnement stratégique des collectivités vis-à-vis des acteurs du secteur de l'énergie - Convention de groupement de commande**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information**

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

**Conseil du 10 décembre 2015****Délibération n° 2015-0901**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Acquisition d'une étude sur les enjeux des données de l'énergie et le positionnement stratégique des collectivités vis-à-vis des acteurs du secteur de l'énergie - Convention de groupement de commande**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est devenue compétente en matière de concession de la distribution publique d'électricité et de gaz et de réseaux de chaleur et de froid urbains depuis le 1er janvier 2015. Le lancement du schéma directeur des énergies en janvier 2015 traduit la politique volontariste de la Métropole de Lyon pour améliorer encore la performance, la sobriété et la qualité de son système énergétique territorial.

En outre, la Métropole de Lyon s'est investie depuis plusieurs années dans une réelle démarche de gouvernance de la donnée (carburant de l'économie numérique), concrétisée par la mise en œuvre de la plateforme data.grandlyon.com. Celle-ci s'affirme, d'ores et déjà, comme le support privilégié de diffusion et de réutilisation des données publiques comme privées du territoire lyonnais.

Sous l'impulsion du numérique, le secteur de l'énergie voit sa modernisation s'accélérer : production, stockage, transport, distribution, relation avec l'usager, etc., smart grids dans leur ensemble mais également le développement des énergies renouvelables.

En effet, comme toute activité transformée par le numérique, une des conséquences de ce développement est l'accroissement exponentiel des données issues de l'exploitation de la production d'énergie et de la gestion des réseaux de transport et distribution, des compteurs usagers (particuliers, entreprises, collectivités), des acteurs de la domotique, du numérique et des télécoms (box energy, compteurs alternatifs, infrastructures) ou encore données issues des acteurs du bâtiment. Ces sources diverses amènent aussi un nouvel écosystème complexe dans lequel se croisent des acteurs traditionnels de l'énergie (producteurs, transporteurs, distributeurs, offreurs, acteurs de la domotique, etc.), historiquement nationaux et en partie publics ou parapublics et de nouveaux entrants du numérique et des télécoms (industrie, startup). Parmi ces données sur la thématique de l'énergie et des fluides, on trouve aussi de nombreuses données personnelles (au sens de la loi) issues, notamment, des compteurs, de la domotique et des objets connectés.

Face à cette multiplicité de données, au nombre des acteurs producteurs, à leur sensibilité, notamment lorsqu'elles sont réputées personnelles, et face à la décentralisation des enjeux de l'énergie, le rôle des collectivités locales apparaît stratégique et d'avenir. Ces sujets représentent des leviers majeurs de transition énergétique et écologique et de développement économique.

La collectivité apparaît ainsi comme un acteur majeur et légitime en termes de gouvernance, de tiers de confiance, de gestionnaire ou d'ensemblier dans ce cadre complexe et évolutif (technologies, modèles économiques, marchés et acteurs internationaux, etc.).

Dans ce contexte, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), investisseur d'intérêt général de long terme et partenaire historique des collectivités, qui a fait de la transition numérique de la société et des territoires un axe majeur de sa stratégie, propose une étude sur les enjeux des données de l'énergie et la recherche d'un positionnement des collectivités visant l'intérêt général et les meilleurs leviers pour la transition énergétique et écologique. Cette étude s'appuierait sur une prestation d'accompagnement (cabinet de conseil) réalisée en partenariat avec un nombre restreint de collectivités volontaires et commandée via une convention de groupement d'achat signée par l'ensemble des partenaires et dont la CDC serait le coordonnateur.

Les collectivités qui seraient partenaires de cette étude sont Montpellier Méditerranée Métropole, la Métropole européenne de Lille, Bordeaux Métropole, Métropole Nice Côte d'Azur, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) et le Syndicat d'énergie de Vendée.

Cette étude prévoit, dans sa partie initiale, un portrait de l'écosystème existant des données énergie, permettant ainsi à la Métropole de mieux appréhender les initiatives en matière de politique énergétique et de diffusion de données sur son territoire. L'étude s'attachera ensuite à proposer les scénarios de positionnement et actions qui en découleront intégrant, notamment, les aspects de gouvernance, juridiques, de modèles économiques, de partenariat, organisationnels, techniques, etc.

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'intervention et les participations financières des membres de ce groupement de commande. La CDC serait le coordonnateur en charge de la passation (et de l'exécution) du marché d'étude pour le compte du groupement. Le budget global du marché d'étude lancé par le groupement de commande est estimé à 180 k€ TTC. Chaque partenaire, dont la Métropole de Lyon, participerait à hauteur de 10 % du montant de l'étude. Chaque membre du groupement serait copropriétaire des résultats de l'étude ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la convention de groupement de commande à signer entre la Métropole de Lyon, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Montpellier Méditerranée Métropole, la Métropole européenne de Lille, Bordeaux Métropole, Métropole Nice Côte d'Azur, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) et le Syndicat d'énergie de Vendée relative à l'acquisition commune d'une étude sur les enjeux des données de l'énergie et le positionnement stratégique des collectivités vis-à-vis des acteurs du secteur énergie.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** en résultant sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2016 - section fonctionnement opération n° 0P02O4984 - compte 617 - fonction 64 et sur l'opération n° 0P31O4523 - compte 617 - fonction 64.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.**